



Aux réseaux d'accueil de  
jour  
Transmis par courriel

Lausanne, le 29 juin 2018

### *Taux de subventionnement 2018-2019*

Mesdames et Messieurs les Représentants politiques,  
Mesdames et Messieurs les Répondants opérationnels,

A la veille de l'été, et à l'heure où les communes et les réseaux établissent la 1<sup>ère</sup> version de leur budget 2019, le Conseil de Fondation a le très grand plaisir de vous communiquer d'excellentes nouvelles.

Grâce au renforcement programmé de la contribution de l'Etat et de celle des employeurs, le Conseil est en mesure de procéder à une nouvelle augmentation de son taux de subventionnement socle pour l'accueil collectif pour les années 2019 et 2020.

Celui-ci sera porté de 25 à **28%** de la masse salariale du personnel pédagogique, pour les réseaux ne pratiquant pas le rabais fratrie FAJE compatible, et à **30%** pour les autres réseaux, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Depuis 2017, ce ne sont pas moins de 8 points supplémentaires dans le subventionnement de l'accueil collectif de jour. C'est aussi là un signal fort pour la poursuite des efforts, notamment pour la mise en place de prestations parascolaires en lien avec les missions d'éducation, de prévention et d'intégration, explicitées à l'art. 3a de la LAJE révisée.

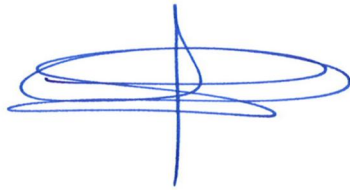
Par ailleurs, les partenaires sociaux étant parvenus au printemps dernier à la signature d'une convention cantonale collective de travail dans le secteur de l'accueil de jour de l'enfance, le Conseil de Fondation a décidé, en vertu de l'art. 62 LAJE, d'apporter un soutien à toute structure collective qui déciderait d'adhérer à la CCCT. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, après communication de l'adhésion, celle-ci recevra un montant forfaitaire de **Fr. 5'000.-/an** durant trois années consécutives.

Le Conseil de Fondation vous donne rendez-vous à l'automne prochain, période à laquelle les résultats de l'étude en cours sur l'évaluation des besoins en matière d'accueil de jour, à 5 et 10 ans seront publiés. C'est à cette même date qu'il communiquera également sa stratégie pour les années 2020-2025, en lien avec le processus de renouvellement de la reconnaissance des réseaux.

Nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement pour ouvrir une nouvelle phase dans la consolidation et le développement de l'accueil de jour des enfants.

Dans l'intervalle, nous vous adressons nos plus vifs remerciements pour votre confiance et le travail réalisé et vous souhaitons, Mesdames et Messieurs les Représentants politiques, Mesdames et Messieurs les Répondants opérationnels, un très bel été.

FONDATION POUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS



Gérald Cretegny  
Président

A blue ink signature in a cursive style, appearing to read 'Lacoste'.

Sylvie Lacoste  
Secrétaire générale